BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2643

67 – BAS-RHIN

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE STRASBOURG

Ventes et cessions

843 256 538 RCS Strasbourg.
AGILE XP.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 48200.00 EUR.
Adresse : 8, Rue de l'Artisanat, 67170 Geudertheim.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION Société absorbante : AGILEBUSINESS Société par actions simplifiée à associé unique au capital social de 200 000 euros Siège social : 8, rue de l'Artisanat à 67170 GEUDERTHEIM RCS STRASBOURG 532 136 900 Société absorbée : AGILE XP Société par actions simplifiée au capital social de 48 200 euros Siège social : 8, rue de l'Artisanat à 67170 GEUDERTHEIM RCS STRASBOURG 843 256 538 Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission est prévue : Actif : 295 672 € Passif : 213 008 € Soit actif net apporte : 82 664 € Rapport d'échange : Les sociétés AGILEBUSINESS et AGILE XP n'ont pas de lien en capital, il est établi de rapport d'échange : 3 454 actions nouvelles de la société AGILEBUSINESS pour 48 200 actions anciennes de la société AGILE XP. Si la fusion se réalise, il y aura donc lieu à émission d'actions nouvelles de la Société Absorbante et à augmentation de son capital. Compte tenu de la parité d'échange visée ci-avant, la société AGILEBUSINESS augmentera son capital à hauteur de 34.540 € pour le porter de 200.000 € à 234.540 € divisé en 23.454 actions de 10 € de valeur nominale chacune Prime de fusion : 48.124 €. Date du projet de fusion : 26/06/2024 Date et lieu de dépôt au RCS : Le 28/06/2024 au RCS de STRASBOURG pour les sociétés absorbante et absorbée..